Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 005-210500070-20251117-2025_60-CC

**Commune d'ARVIEUX**

# DELIBERATION
# 2025-62
# SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : 7
Pouvoirs : 2
Votants : 9

L'an deux mil vingt-cinq,
le dix-sept novembre
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Christian BLANC, Maire.

Date de la convocation : 10 novembre 2025

**Présents** : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Damien PHILIP, Annie COLOMBIER.
**Absents excusés :** Jean-Marie REYNIER (pouvoir à Damien PHILIP), Pascale BURGAT (pouvoir à Annie COLOMBIER).

**Secrétaire** : Vanessa COLLATTI.

**Objet : Colocation de l'appartement T3 situé au-dessus de l'école de Brunissard**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le logement T3 situé au-dessus de l'école de Brunissard. Il précise qu'il est disponible à la location et qu'il convient d'en définir les conditions.

**Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **Fixe** le montant du loyer à 320 € par chambre et par mois, charges comprises (hors électricité).
- **Fixe** le montant du dépôt de garantie à 320 € par chambre.
- **Autorise** la commission compétente à procéder au choix des locataires pour le logement T3 situé à l'étage de l'école de Brunissard.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le bail correspondant ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la mise en location du logement.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian BLANC.